

## Fait divers ou comment scier la branche sur laquelle...

En feuilletant les actualités beauceronnes sur le web, nous avons appris qu'une saillie avait eu lieu récemment, entre une femelle du Pla de la Jasse (Baïka pour ne pas la citer, mais c'est public donc nous pouvons) et un étalon recommandé appartenant à un élevage du Sud-ouest.

Notre première réaction, si nous nous laissons aller à un mercantilisme égoïste, serait de nous dire : « *Super, si une éleveuse bien connue dans le Sud-Ouest accepte d'utiliser son mâle cotation 4, pour une saillie avec une femelle dysplasique issue de notre élevage, c'est qu'elle doit avoir l'assurance que cette dysplasie est d'origine accidentelle et pas génétique, et qu'à tout le moins, elle a une confiance inaltérable dans notre production, puisqu'elle estime que le soin apporté à la sélection de nos lignées depuis des générations, lui donne une sorte de garantie qualité sur la propre descendance de son chien.* »

Car Baïka, la femelle en question, est bel et bien dysplasique stade C (B/C à la première lecture officielle, C/C + arthrose à la contre-expertise quelques mois plus tard).

Fatale erreur ! La dysplasie est loin de se traiter uniquement par la sélection, sinon, le problème serait réglé depuis longtemps. D'ailleurs, le soin et la sévérité que nous appliquons à sélectionner nos reproducteurs ne sont pas destinés à mettre à l'abri du danger les apprentis sorciers, mais relève simplement du principe de précaution que nous devons à nos clients et à nos chiens.

Alors, que penser d'une telle expérience ?

Et bien en premier lieu et sans aucun doute, que la plus terrible des conséquences, celle qui nous fait si mal c'est que Baïka souffre et va souffrir encore plus. Sa maternité va accroître le mal qui ronge déjà ses hanches et va accélérer le processus de dégradation des têtes fémorales. Nous ne voudrions pas être à la place de ses maîtres si elle s'en sort encore plus amoindrie qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Ensuite, quel discours va être servi aux futurs acquéreurs des jolis chiots craquants, pour faire passer la pilule s'ils posent des questions ?

Peut-être celui-ci : « Oui, bien sûr Baïka est dysplasique, mais vous savez, ses éleveurs sont sérieux (!), y'a presque pas de dysplasie dans cet élevage, alors comme le mâle est indemne de dysplasie, il est possible que votre petit ne souffre jamais... »

Ah oui ? Comment peut-on être sûr et certain ce n'est pas une dysplasie d'ordre génétique, simplement aggravée par la chute violente de Baïka dans son jeune âge ? Et va-t-on expliquer au client que, déjà avec des parents exempts de dysplasie sur trois générations ou plus, comme c'est le cas pour Baïka, le risque zéro est loin d'exister.

Alors avec une mère atteinte... Et que fait-on dans cette histoire, de la santé des chiots puisque, dans le meilleur des cas, on prend le risque de renforcer la présence du gène responsable de la dysplasie ?

Ceci nous amène au dernier problème induit, qui relève de l'éthique mais dont les conséquences n'en sont pas moins lourdes pour l'avenir de la race.

.../...

Que devons-nous penser, lorsqu'un éleveur ayant pignon sur rue, propriétaire d'un étalon Recommandé, adhérent au Club de Race affilié à la Société Centrale Canine, transgresse les règles qu'il s'était engagé à respecter en adhérant à ce Club, dont il utilise cependant toutes les ressources mises à sa disposition (manifestations beauceronnes, championnats du Club, cotations pour ses chiens, publication de ses saillies et naissances et le plus paradoxal, le label *Indemne de Dysplasie* pour ses géniteurs !).

Quelle importance attache-t-il au terme Promotion de la Race (il est vrai, l'étalon ne porte pas son affixe, donc l'honneur est sauf, l'histoire beauceronne ne retiendra que le nom de l'éleveur du mâle, pas celui du propriétaire), lorsqu'il accepte que son étalon Recommandé par le Club de Race saillisse une femelle atteinte d'une tare qui devrait l'écarter à tout jamais de la reproduction, quelles que soient les causes de cette affection ?

Où sont partis les beaux principes sur la responsabilité de l'éleveur ?

D'accord pour les belles paroles quand ça touche les autres, mais dès que le porte-monnaie ou la notoriété sont en cause, c'est une autre histoire.

Pour notre part, nous pensons que ce type d'action individuelle ne fait que ternir, à moyen et à long terme l'image des éleveurs, régresser la race beauceronne au regard de la dysplasie coxo-fémorale, amoindrir la crédibilité du Club de Race dont le travail et les directives sont ouvertement méprisés.

Et puis si un éleveur connu agit de la sorte, pourquoi les petits particuliers se gêneraient-ils ? Et sur quelle légitimité se base-t-on alors pour leur donner des leçons de bonne conduite canine ? Et quelle confiance avoir dans le cheptel français à l'avenir ?

En fait, notre fameux éleveur ne voit pas plus loin que le bout de son nez.

Ceci n'est pas un coup de colère de notre part, mais plutôt une interrogation sur l'éthique et le bien-être des animaux, l'engagement des éleveurs dans la cause animale et, d'aucun diront, une leçon de morale ; oui, pourquoi pas ? Un peu de moralité dans notre monde de marchands ne fera pas de mal. Nous assumons.

Car étant éleveurs de Baïka, la principale victime, nous devons nous désolidariser d'une telle démarche. Etant éleveurs tout court, nous devons, par respect pour la clientèle, défendre en toute circonstance la qualité de la production et la transparence dans la chaîne de production.

Aujourd'hui, quand la cause des chiens, pour ne pas parler du reste du monde animal, souffre encore d'un cruel manque de consensus autour du bien-être et du respect, de la sincérité et du professionnalisme, nous ne pouvons qu'être affligés. Car nous sommes vraiment loin, mais très très loin, d'un travail collectif pour améliorer le sort et la qualité de vie de nos compagnons si chacun scie la branche sur laquelle il est assis et ne voit que sa petite entreprise, qui ne connaît pas la crise...

Allez Baïka, on pense fort à toi.

Le Pla de la Jasse  
28 Novembre 2008